

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel aux partis politiques responsables :

les plus fragiles vous interpellent, écoutez-les !

Les familles et les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle ont besoin de gouvernements qui s'engagent, tant les enjeux qui les concernent sont primordiaux :

- plus de solutions d'accueil, d'activités de jour ou encore d'hébergement, sont indispensables ;
- les soutiens aux familles sont essentiels ;
- des moyens à leur bénéfice doivent être dégagés ;
- un enseignement d'excellence doit aussi être organisé pour eux ;
- l'accès à la citoyenneté et à la participation aux décisions qui les concernent doit être mis en place ;
- une diversification des réponses à leurs besoins est primordiale.

Inclusion en appelle à votre engagement, à votre responsabilité, en parfait accord avec les propositions présentes dans les programmes de toutes vos formations politiques.

Des chantiers sont en cours, à vous de les mener à bien.

À Bruxelles :

- les arrêtés d'application du décret Inclusion qui permettraient notamment la pérennisation du service de répit Intermaide ;
- l'application du plan Handistreaming à tous les niveaux de pouvoir (COCOF, COCOM et Région bruxelloise).

En Région wallonne :

- les arrêtés des services d'accompagnement pérennisant des initiatives novatrices comme le Projet transition 16 - 25 ans, Activités citoyennes et autres ;
- le Plan autisme et toute action pour les personnes polyhandicapées et de grande dépendance ;
- un Plan accessibilité tenant compte de la spécificité du handicap mental.

En Fédération Wallonie-Bruxelles :

- un Pacte d'excellence à revoir, excluant actuellement les élèves fréquentant l'enseignement spécialisé de type 2 ;
- une réelle inclusion scolaire de ces élèves, accompagnée de processus de soutien.

Quant aux propositions sur la table, notre association rappelle également ses points d'inquiétude, sur lesquels nous n'aurons de cesse d'interpeller les gouvernements en place.

En Région wallonne :

- l'Assurance autonomie s'avère insuffisante pour répondre aux besoins des personnes de grande dépendance ;
- le maintien du Budget d'Assistance Personnelle (BAP) doit être assuré pour les personnes qui en bénéficient et pour celles qui le souhaitent.

À Bruxelles :

- la réglementation du BAP, actuellement à l'état de « projet pilote » et ce depuis 10 ans...

En Fédération Wallonie-Bruxelles :

- la formation de base des enseignants, dont un projet est sur la table... mais sans concertation avec les associations représentant les personnes avec un handicap mental.

Sur les accords du non-marchand :

Sans vouloir opposer les partenaires, Inclusion réaffirme que les moyens budgétaires doivent **en priorité** être dédiés à répondre à ces demandes.

Mesdames et Messieurs des partis politiques responsables, entendez la voix des personnes les plus fragilisées et de leurs familles ! Les membres d'Inclusion vous le demandent.

Nous n'irons pas manifester sous vos fenêtres, nos réalités quotidiennes nous en empêchent.

PERSONNE DE CONTACT :

Thérèse Kempeneers-Foulon, Directrice générale
0475/80.09.99
tkf@inclusion-asbl.be